

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 24-nov.-2010

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit Diethylcarbamyl chloride

AC114200000; AC114200050; AC114201000; AC114205000 Cat No.:

No. CAS

Synonymes Diethylcarbamoyl chloride

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / **Europe** call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 4 Catégorie 4 Toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 3 (sur la base du gaz HCl évolué)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Cancérogénicité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Dangers pour la santé non classés ailleurs Catégorie 1

Au contact de l'eau, libère des gaz toxiques s'ils sont inhalés

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Liquide combustible

Nocif en cas d'ingestion

Toxique par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Susceptible de provoquer le cancer

Nocif par inhalation

Au contact de l'eau, libère des gaz toxiques s'ils sont inhalés



Conseils de prudence

Prévention

Éviter tout contact avec l'eau

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Intervention

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un endroit sec

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Chlorure de diéthylcarbamoyle	88-10-8	>95

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou

inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatique, des nausées et des vomissements: L'ingestion cause une

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique, CO2, sable, terre, pulvérisation d'eau ou mousse normale. Une eau

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés NE PAS UTILISER D'EAU

Point d'éclair 80 °C / 176 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 400 °C / 752 °F

Limites d'explosivité

électrostatiques

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Matière combustible. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. Réagit avec l'eau. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Chlorure d'hydrogène gazeux.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
2 1 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources

d'inflammation. Protéger de l'humidité.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de

la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver sous azote. Matières incompatibles.

Bases fortes. alcalin. Bases. Agents oxydants forts. Alcools. Amines.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Cants de protection

Matériau des gantsLe temps de passageÉpaisseur des gantsCommentaires à gantsCaoutchouc nitrileVoir les recommandations du-Protection contre lesNéoprènefabricantéclaboussures seulementCaoutchouc naturelPVC

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Ambre Aspect Odeur piquant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

-32 °C / -25.6 °F Point/intervalle de fusion

Point/intervalle d'ébullition 117 - 123 °C / 242.6 - 253.4 °F @ 132 mmHg

Point d'éclair 80 °C / 176 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible **Inférieure** Aucune donnée disponible

Pression de vapeur 1 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 4.1 1.070 Densité s'hydrolyse Solubilité

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation 400 °C / 752 °F

Température de décomposition 170 °C

Viscosité 1.51 mPa.s at 20 °C Formule moléculaire C5 H10 CI N O Masse moléculaire 135.59

10. Stabilité et réactivité

Oui Danger de réaction

Stabilité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Sensible à l'humidité.

Conditions à éviter Excès de chaleur. Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation. Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles Bases fortes, alcalin, Bases, Agents oxydants forts, Alcools, Amines

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Une Produits de décomposition

décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants, Chlorure dangereux

d'hydrogène gazeux

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Chlorure de diéthylcarbamoyle	LD50 = 2700 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Agent cancérogène suspecté pour les humains. Le tableau ci-dessous indique si chaque

agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Chlorure de	88-10-8	Non inscrit(e)				
diéthylcarbamoyle						

Effets mutagènes Test de Ames: positif.

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: L'ingestion cause une enflure grave, une

grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Réagit avec l'eau donc pas de données sur l'écotoxicité de la substance est disponible.

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité N'est probablement pas mobile dans l'environnement.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique

rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets

dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN3129

Nom officiel d'expédition LIQUIDE HYDRORÉACTIF, CORROSIF, N.S.A

Nom technique Diethylcarbamoyl chloride

Classe de danger 4.3
Classe de danger subsidiaire 8
Groupe d'emballage III

_ TMD

No ONU UN3265

Nom officiel d'expédition Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

<u>IATA</u>

No ONU UN3265

Nom officiel d'expédition Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN3265

Nom officiel d'expédition Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Chlorure de diéthylcarbamoyle	88-10-8	-	X	Х	ACTIVE	201-798-5	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Chlorure de diéthylcarbamoyle	88-10-8	Х	-	X	X	X	-	-	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant REACH (1907/2006) - Annexe XIV - REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Règlement REACH (CE
--

	substances soumises à autorisation	Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Chlorure de diéthylcarbamoyle	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Chlorure de diéthylcarbamoyle	88-10-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Chlorure de	88-10-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres	informations
------------	--------------

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 24-nov.-2010

 Date de révision
 24-déc.-2021

 Date d'impression
 24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

diéthylcarbamoyle

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité